



CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

Tel. : 04 75 41 82 50
Fax : 04 75 81 26 48
E-mail : contact@criirad.org
Internet : www.criirad.org

Jeudi 13 juillet 2006

TCHERNOBYL : Plainte contre X

**Rebondissement dans
l'instruction conduite par
Mme Bertella-Geffroy**

Scandale à l'Académie des Sciences.

La « *mise au point historique* » sur Tchernobyl publiée en 2003 par l'Académie des sciences, censée rétablir la vérité, invalider les mesures de la CRIIRAD et disculper définitivement le Pr Pierre PELLERIN a été rédigée... **par Pierre PELLERIN lui-même !**

Réalisées à la demande de Mme Marie-Odile BERTELLA-GEFFROY, magistrate en charge de la plainte contre X déposée par la CRIIRAD et l'AFMT, **les écoutes téléphoniques ne laissent aucune place au doute :**

MM Pierre GALLE, Jean COURSAGET et Raymond PAULIN – les 3 éminents professeurs qui ont signé l'article – ne sont que des **PRETE-NOMS** !

Pierre PELLERIN comptait utiliser la caution de l'Académie des sciences pour accréditer sa défense. Selon ses propres termes, l'article devait « *tout casser* » au niveau de l'instruction et constituer « *une référence incontournable* ». De fait, les erreurs, contrevérités et dissimulations qui émaillent le texte ont été reprises largement et sans aucune distance critique par nombre de « scientifiques ».

La CRIIRAD a adressé ce jour, à M. BREZIN, président de l'Académie un courrier en recommandé avec accusé de réception (et par fax) demandant :

1/ un rectificatif public sur le fait que Pierre PELLERIN est le véritable auteur de l'article. Il importe que les lecteurs sachent qu'il s'agit en fait d'un plaidoyer *pro domo* et non d'un texte neutre.

2/ une enquête interne visant à déterminer le niveau d'information et d'implication de tous ceux qui sont intervenus dans l'évaluation et la publication de l'article.

3/ un droit de réponse. En effet, l'Académie des sciences a largement donné la parole – même involontairement – , au Pr PELLERIN pour développer ses thèses. Si elle est soucieuse d'équité et de pluralisme, elle devrait accorder à la CRIIRAD un espace d'expression équivalent, qui lui permettrait de répondre, sur le plan scientifique, aux principaux « arguments » développés dans la mise au point historique.

Par ailleurs, la CRIIRAD attend avec intérêt l'audition des professeurs GALLE, PAULIN et COURSAGET par la Justice, une audition qu'elle avait demandée dès 2005, alors qu'elle ignorait encore l'existence d'un subterfuge.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter, sur le site de la CRIIRAD, www.criirad.org :

- [Le texte explicatif de 4 pages](#) ;

- [La lettre du 12/7/06 au président et aux membres de l'Académie des sciences.](#)